

FOURNITURES ATELIER ET PFMP pour les élèves de **1 CAP MIS**

Chers parents, chers élèves,

Vous venez d'inscrire ou de réinscrire votre enfant au Lycée Sainte-Anne Savoissienne pour la rentrée de septembre 2026. A ce titre, il doit obligatoirement avoir un équipement adapté pour les séances de TP se déroulant dans les ateliers, mais également lorsqu'il se rendra sur le lieu de PFMP.

Comment obtenir l'équipement professionnel pour les ateliers? (tenue, caisse à outils, outillage...). Ce matériel est obligatoirement à commander au lycée.

- A partir de début juillet, chaque famille a accès à la liste d'équipement nécessaire, pour chaque formation du lycée. Sur cette liste, il est précisé **le montant total à régler**, ainsi que **l'aide financière délivrée par la région**.
- Chaque famille fait l'avance et règle le montant total au lycée, via école directe ou en se déplaçant en comptabilité, à partir 24 août et avant le 4 septembre 2026.
- Les essayages se font au lycée sur la semaine de rentrée.
- La commande est déclenchée suite aux essayages **et** au paiement.
- Le matériel est livré au lycée par le fournisseur, et remis à chaque élève quand il a donné son code d'utilisation de la carte pass'région jeunes.
- Le lycée débite le montant de l'aide allouée à chaque élève sur la carte PASS Région Jeunes, afin que la région reverse l'aide financière au lycée.
- A réception du crédit de la Région, Le lycée rembourse à chaque famille le montant de l'aide prévu par la Région.

NOM et prénom Elève :			Classe
A titre d'information montant aide PassRégion 2026 2027 : 140 euros			
E.P.I: Chaussure de sécurité, pantalon et blouson en coton, lunettes de meulage et lunette de soudure O A, gants en cuir. Fournitures d'atelier: Mètre ruban, 2 tournevis, clé à molette, pince multiprises, coupe-tube cuivre, marqueur et crayon.			TARIF TTC: 210 euros
Total à payer			210 euros
J'ai pris connaissance du document et accepte de régler le montant demandé	Validation paiement en comptabilité	Matériel commandé et livré	Remis à l'élève le :
Signature:			Signature élève:

Pour les 2 sites Sainte Anne et Savoissienne :

Contact pour toutes questions s'adresser à : Mme Isabelle COCHET à L'ACCUEIL de Ste Anne au 04 57 36 05 80

Le règlement, avec la fiche complétée et signée, est à déposer à la Comptabilité Mme Véronique Mollard ou par Ecole Directe.



Pour les 2 sites Sainte Anne et Savoisiennne :

Contact pour toutes questions s'adresser à : Mme Isabelle COCHET à L'ACCUEIL de Ste Anne au 04 57 36 05 80

Le règlement, avec la fiche complétée et signée, est à déposer à la Comptabilité Mme Véronique Mollard ou par Ecole Directe.

